

DOCUMENT NON CONTRACTUEL

DENOMINATION COMMERCIALE

Tartare de légumes du soleil

REFERENCE 88621

DATE D'EDITION 28/01/2021

VERSION RECETTE 4

VALIDE PAR - Service Réglementation & Techniques

VERSION ETIQUETAGE 8

Liste des ingrédients

Ingrédients : courgettes 39%, poivrons 19%, tomates 15%, tomates mi séchées 13%, oignons 3%, ciboulette, épices, huile d'olive vierge extra, huile de colza, jus de citron à base de concentré, vinaigre d'alcool, sel, amidon transformé, épaississant : gomme xanthane.

DECLARATION NUTRITIONNELLE

Valeurs moyennes pour 100g

Energie (kj / kcal)	180 / 43
Matières grasses (g)	2,5
dont Acides gras saturés (g)	0,3
Glucides (g)	2,8
dont Sucres (g)	2,8
Fibres alimentaires (g)	2,0
Protéines (g)	1,4
Sel (g)	1,2

CRITERES MICROBIOLOGIQUES

Selon méthodes validées AFNOR

GERMES	CIBLES m	INTERPRETATION D'1 ANALYSE*	INTERPRETATION DE 5 ANALYSES**
Escherichia coli / g	100	n = 1 ; c = 0	n = 5 ; c = 2 ; M = 10m
Staphylocoques coagulase + / g	100	n = 1 ; c = 0	n = 5 ; c = 2 ; M = 10m
Salmonella / 25g	Non détecté	n = 1 ; c = 0	n = 5 ; c = 0
Listeria monocytogenes / 25g	Non détecté	n = 1 ; c = 1 ; cf. dénombrement	n = 5 ; c = 5 ; cf. dénombrement
Listeria monocytogenes / g	100	n = 1 ; c = 0	n = 5 ; c = 0

*Si résultat ≤ m = satisfaisant Si résultat > m = non satisfaisant

**Si tous les résultats ≤ m = Satisfaisant Sinon : m < maximum c/n ≤ M ; et autres résultats ≤ m = Acceptable / Un ou plusieurs résultats > M = Non satisfaisant

RECOMMANDATIONS DU GEMRCN - MISE A JOUR DU 15/10/2015

CATEGORIES PRODUIT SELON LE GEMRCN :		CRUDITES LEGUMES / FRUIT	CRUDITES LEGUMES / FRUIT
FRANCE METROPOLITAINE	ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS, DES ADOLESCENTS, DES ADULTES ET DES PERSONNES AGEES EN CAS DE PORTAGE A DOMICILE	10 repas sur 20 minimum	10 repas sur 20 minimum
	NOURRISSONS ET JEUNES ENFANTS EN CRECHE, HALTE GARDERIE OU STRUCTURE DE SOINS	Moins de 18 mois : Ni limité, ni encouragé Plus de 18 mois : 8 repas sur 20 minimum	Moins de 18 mois : Ni limité, ni encouragé Plus de 18 mois : 8 repas sur 20 minimum
	PERSONNES AGEES EN INSTITUTION OU EN STRUCTURE DE SOINS	Déjeuner : En cas de service d'1 seul repas (déjeuner) par jour : 10 repas sur 20 minimum 12 repas sur 24 minimum	Déjeuner : En cas de service d'1 seul repas (déjeuner) par jour : 10 repas sur 20 minimum 12 repas sur 24 minimum
FRANCE OUTRE MER	ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS, DES ADOLESCENTS, DES ADULTES ET DES PERSONNES AGEES EN CAS DE PORTAGE A DOMICILE	12 repas sur 20 minimum	12 repas sur 20 minimum
	NOURRISSONS ET JEUNES ENFANTS EN CRECHE, HALTE GARDERIE OU STRUCTURE DE SOINS	Moins de 18 mois : 8 repas sur 20 minimum (à partir de 12 mois) Plus de 18 mois : 8 repas sur 20 minimum	Moins de 18 mois : 8 repas sur 20 minimum (à partir de 12 mois) Plus de 18 mois : 8 repas sur 20 minimum
	PERSONNES AGEES EN INSTITUTION OU EN STRUCTURE DE SOINS	Déjeuner : 10 repas sur 20 minimum Dîner : 15 repas sur 20 minimum	Déjeuner : 10 repas sur 20 minimum Dîner : 15 repas sur 20 minimum